



- CIRCULAIRE 3.06 ~ JUILLET 2014 -

Joueurs interdits et Permutations

1. Remplacement de joueurs interdits

Un titulaire interdit avant le match peut être remplacé par un remplaçant inscrit.

Dans les compétitions où il est possible d'inscrire 5 remplaçants ou plus, on pourra utiliser cette possibilité jusqu'à concurrence de 3 remplaçants inscrits. Toute équipe ayant utilisé avant le match 3 remplaçants inscrits pour remplacer 3 titulaires interdits ne disposera plus d'aucune possibilité de remplacement au cours du match. Une équipe ayant utilisé avant le match 2 remplaçants inscrits pour remplacer 2 titulaires interdits ne disposera plus que d'une seule possibilité de remplacement en cours de match...

Un remplaçant inscrit interdit avant le match ne pourra pas être remplacé.

Dans les compétitions où il est possible d'inscrire 5 remplaçants ou plus, si 1 ou 2 remplaçants inscrits sont interdits, l'équipe en question disposera toujours de 3 possibilités de remplacements. Par contre si 3 remplaçants sont interdits avant le match, elle ne disposera plus que de 2 possibilités de remplacements...

La DTA précise qu'en application des décisions de la Commission d'Arbitrage de la FIFA, des joueurs nouveaux, inscrits et identifiés, peuvent (*en l'absence de remplaçants inscrits*) prendre la place de joueurs interdits avant le coup d'envoi (*dans la limite de trois*) sous réserve d'avoir été préalablement inscrits comme remplaçants.

2. Inscription des joueurs et des remplaçants sur la feuille de match

En application des Règlements Généraux Fédéraux (article 140), la DTA précise que l'inscription des titulaires **présents au stade** et des remplaçants sur la feuille de match doit se faire obligatoirement avant le coup d'envoi. Cette inscription est subordonnée à la présentation, à ce moment là, d'une licence ou d'une pièce d'identité officielle ou non accompagnée d'un certificat médical (*original ou copie*).

3. Absence de titulaires au coup d'envoi

Une équipe ne peut pas inscrire un joueur titulaire non présent au stade avant le début de la rencontre. Toutefois, cette équipe peut choisir de débiter le match à 10 par exemple si un titulaire n'est pas encore arrivé. Si ce joueur arrive pendant la rencontre, il peut participer à la rencontre après vérification de son identité. Son inscription sur la feuille de match sera réalisée à la mi-temps ou la fin de la rencontre s'il arrive en seconde période.

L'équipe qui débute le match à 10 ne pourra en aucun cas utiliser l'un de ses remplaçants inscrits avant le coup d'envoi pour prendre la place du titulaire qui ne pourrait pas venir au stade. Le coup d'envoi ayant été donné, les remplaçants ne pourront remplacer que l'un des 10 joueurs titulaires. L'équipe du titulaire absent jouera donc à 10 jusqu'à la fin de la rencontre.

4. Permutation de joueurs et remplaçants avant le coup d'envoi

L'arbitre, constatant la situation une fois le coup d'envoi donné, autorisera le joueur à rester sur le terrain. Ce joueur ne sera pas averti, l'arbitre fera un rapport à la commission d'organisation de la compétition. Le joueur qui était inscrit comme titulaire sur la feuille de match est considéré comme un remplaçant à part entière. La feuille de match sera mise en conformité à la mi-temps ou à la fin du match.